



Commune d'Ecole-Valentin
3, rue des Grandes Vignes
25480 ECOLE-VALENTIN

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE

CONSTRUCTION DE LA MAISON COMMUNALE
DE VALENTIN A ECOLE-VALENTIN

1. DÉNOMINATION DE LA COLLECTIVITÉ QUI PASSE LE MARCHÉ :

COMMUNE D'ECOLE-VALENTIN
3, rue des Grandes Vignes
25480 - ECOLE-VALENTIN

2. OBJET DES TRAVAUX :

CONSTRUCTION DE LA MAISON COMMUNALE DE VALENTIN A ECOLE-VALENTIN

- LOT 01 - Terrassements - VRD - espaces verts
- LOT 02 - Maçonnerie
- LOT 03 - Charpente - couverture
- LOT 04 - Menuiseries extérieures
- LOT 05 - Menuiserie intérieure
- LOT 06 - Doublages - cloisons - peinture
- LOT 07 - Chape - revêtements muraux
- LOT 08 - Plomberie - chauffage - ventilation
- LOT 09 - Electricité
- LOT 10 - Equipements de cuisine
- LOT 11 - Panneaux photovoltaïques

3. MODE DE PASSATION :

Procédure adaptée suivant l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4. CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre la mieux-disante avec comme critères retenus :
60 % : Valeur technique de l'offre
40 % : Prix des prestations

5. DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉS :

Durée des travaux : 11 mois (dont 4 semaines de préparation).

6. DÉPÔT DES OFFRES :

La date limite de réception des offres est fixée au :

Vendredi 27 Novembre 2020 avant 12h00

6.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles,

Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

6.2. Transmission électronique

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

7. PRÉSENTATION DES OFFRES

Se référer au règlement de consultation

8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES :

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

LA FABRIKE : architectes
9, rue de Pontarlier - 25000 BESANCON
03 81 53 39 56 - contact@lafabrike.fr

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable aux adresses suivantes :

<https://www.marches-securises.fr>

9. DATE DE L'ENVOI DE L'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE :

Vendredi 23 Octobre 2020

L'attention des candidats est attirée sur le fait que tout dossier incomplet suivant le présent avis d'appel public entraînera le rejet de l'offre.